

5

MACHINES D'UNE
PUISSANCE DE

3 à 4 MW

8500 FOYERS*

ALIMENTÉS EN ÉLECTRICITÉ

2400 t de CO₂**

ÉVITÉES PAR AN

PRODUCTION ANNUELLE
ESTIMÉE DU PARC ÉOLIEN

40 à 50 millions
de kWh

CONCERTATION
PRÉALABLE VOLONTAIRE

DU 9 AU 29 DÉCEMBRE

PROJET ÉOLIEN DE DURENQUE

Madame, Monsieur,

Soleil du Midi et GEG Énergies Nouvelles et Renouvelables développent depuis 2014 un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Durenque.

Le projet, tel que nous vous le présentons aujourd'hui, est le résultat de nombreuses études engagées : paysagère, environnementale, acoustique, etc. Elles ont permis d'identifier une implantation optimale des éoliennes répondant aux enjeux identifiés sur le territoire. Ces expertises constitueront en partie le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale. Il sera déposé auprès des services de l'État pour instruction et **décision finale du Préfet de l'Aveyron**. Ce projet vise à exploiter la ressource renouvelable du vent. Il contribuerait ainsi à l'atteinte des objectifs de développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Un projet éolien doit avant tout être un projet de territoire, nous avons à cœur de le construire ensemble dans l'intérêt collectif. Votre avis sur ce projet est important. Ainsi, du 9 au 29 Décembre 2019, il est proposé à tous de se faire une idée précise du projet en consultant le dossier de concertation préalable, en faisant part de toutes les questions, et en contribuant aux réflexions.

Le dossier de concertation préalable est disponible en mairie du Durenque ou sur le site internet du projet :

www.eolien-durenque.fr

* Pour un parc de 5 éoliennes de 3 MW chacune.
Consommation électrique annuelle d'un foyer français 4680 kWh (source : RTE 2017).
La consommation résidentielle traite uniquement de la consommation des ménages. Pour la consommation totale, il faut ajouter les secteurs "agricole", "industriel" et "tertiaire".

** Le bilan carbone de la production électrique française est de 74 g de CO₂/kWh produit. Le bilan carbone d'une éolienne est de 13 gr/kWh produit. (Sources : RTE 2017 et ADEME 2015).

La plaquette d'information ci-présente vous donnera quelques éléments de compréhensions du projet.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce projet et vous souhaitons une bonne et agréable lecture.

Les équipes de Soleil du Midi et GEG ENER

LES PORTEURS DE PROJET, QUI SOMMES-NOUS ?



SOLEIL DU MIDI

Soleil du Midi est spécialisée dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de centrales de production d'électricité d'origine renouvelable. Nous sommes l'interlocuteur privilégié auprès des propriétaires, des élus, des citoyens et exploitants agricoles et de l'administration. Nous sommes attachés à développer des « **énergies de territoire pour les territoires.** »

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE

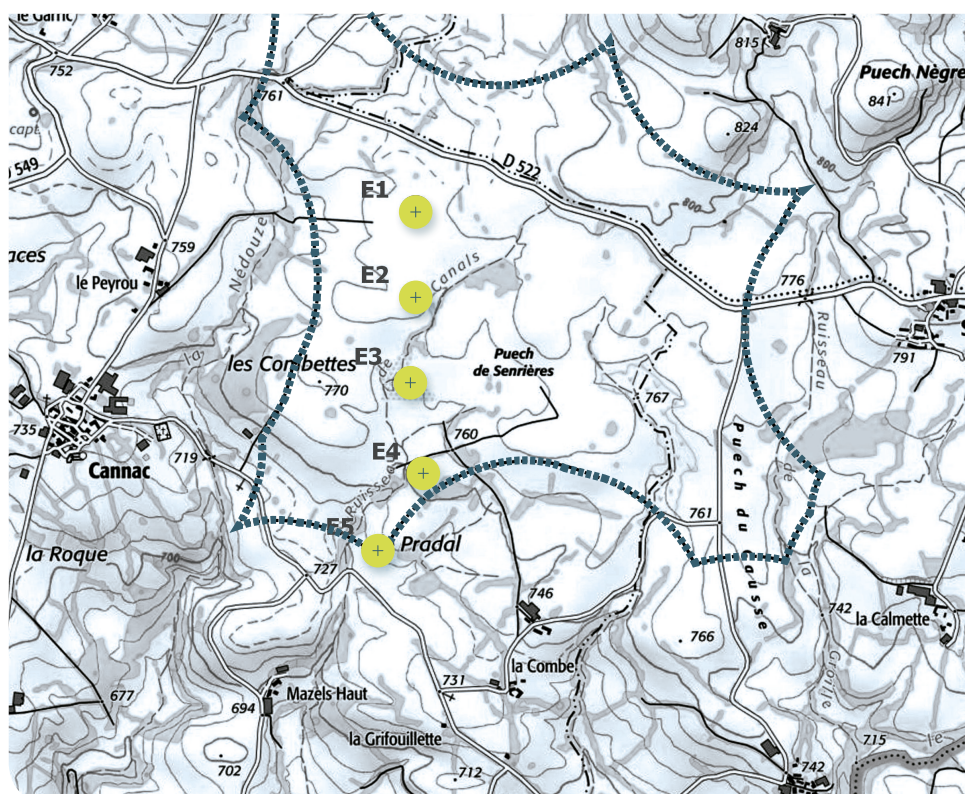
Fondée en 1867, **Gaz Électricité de Grenoble** est une société publique locale historique en France. Sur le territoire hexagonal, nous sommes le 4^{ème} distributeur de gaz et le 6^{ème} distributeur d'électricité. À travers notre filiale **GEG ENeR**, nous produisons de l'**énergie verte** sur 4 filières : éolien, photovoltaïque, méthanisation et hydroélectricité. La participation des collectivités et des citoyens dans nos projets correspond à nos valeurs et à notre histoire.

L'ESSENTIEL DU PROJET

LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE DURENQUE SE SITUE À ENVIRON 2,5 KM AU SUD-EST DU BOURG DE DURENQUE ET À 700 MÈTRES À L'EST DE CANNAC, LE LIEU-DIT LE PLUS PROCHE.

Cette zone d'étude répond à un certain nombre de critères : éloignement aux habitations minimal de 500 m, respect de diverses servitudes techniques (aéronautique civile et militaire, éloignement aux infrastructures de l'énergie - conduite de gaz ou ligne électrique - faisceau hertzien, etc...), prise en considération des espaces naturalistes réglementés et du patrimoine protégé.

L'implantation des 5 éoliennes a été définie à l'issue d'une série d'études technique, acoustique, environnementale et paysagère réalisées localement qui ont permis d'identifier les enjeux et les contraintes du site. La répartition spatiale selon une ligne Nord/Sud a été faite suivant un alignement avec le radar météo France de Montclar à 11 km au sud-sud-ouest de la zone, pour limiter l'impact sur le radar.



DURENQUE PROJET D'IMPLANTATION DE 5 ÉOLIENNES

LÉGENDE :

----- Zone d'étude
du projet

+ Éolienne
(représentation
du survol des pales)

ZOOM SUR LES ÉTUDES MENÉES : QUESTION / RÉPONSE

- Afin de définir un projet éolien adapté et intégré, il est nécessaire de réaliser de nombreuses études spécifiques permettant la réalisation d'un état initial complet. Pour ce faire des études paysagère, environnementale, acoustique et de vent sont réalisées. Celles-ci sont confiées à des bureaux d'études indépendants.
- Un mât de mesure, d'une hauteur de 100 m, a été installé sur le site le 6 septembre 2018. Il permet de mesurer la force et la direction du vent, la température et l'hygrométrie. Il doit rester sur place pour une durée minimale de 18 mois.



Les instruments en place sur le mât de mesure ont permis d'estimer une vitesse moyenne représentative à 100 m de hauteur supérieure à 7 m/s.

COMMENT LA FAUNE ET LA FLORE PRÉSENTES SONT-ELLES PRISES EN COMPTE ?



Photo d'un chiroptère.

Un inventaire des espèces animales et végétales a été réalisé sur le site et ses abords durant un cycle biologique complet, c'est-à-dire une année. Ce diagnostic réalisé par le bureau d'étude Artifex a permis d'identifier les enjeux environnementaux au sein de la zone d'étude et d'évaluer la compatibilité du projet avec les milieux. 7% de la zone sont considérés comme « habitat patrimonial » pour la biodiversité. On note également la présence d'espèces de plantes protégées et qui devront être préservées.

Parmi les espèces d'animaux recensées sur le site on compte 4 espèces d'amphibiens dont le Crapaud calamite, 4 espèces de reptiles dont la Vipère aspic, 13 espèces mammifères terrestres dont le Campagnol amphibie, 70 espèces d'oiseaux nicheurs dont 17 présentant un enjeu de conservation régional et 15 espèces de chiroptères dont la présence de la Barbastelle d'Europe et du Grand Rhinolophe.

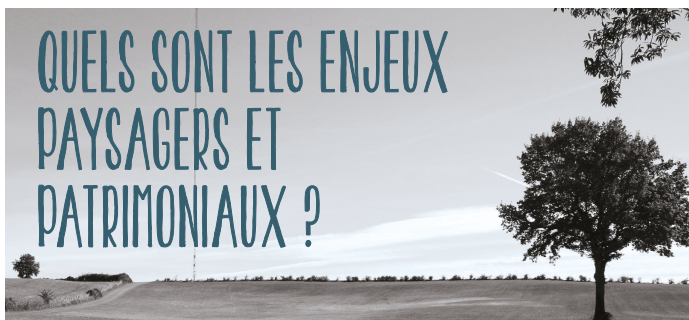
Cet état initial complet est essentiel pour adapter le projet aux enjeux locaux de biodiversité. Afin de prendre en compte ces enjeux, des bridages des machines seront prévus, c'est-à-dire que certaines machines pourront être ralenties voire arrêtées selon les heures de la journée, la vitesse et l'orientation du vent ou encore la période de l'année. L'implantation des machines veillera également à ne pas détruire l'habitat ou le milieu de vie des espèces les plus fragiles.

ET L'ÉTUDE ACOUSTIQUE ?

Une étude acoustique approfondie a été menée par un bureau d'étude indépendant basé à Toulouse : Delhom acoustique. L'étude consiste à mesurer le niveau sonore ambiant depuis les habitations riveraines du site d'étude avant la construction pour avoir les données nécessaires à la réalisation d'une simulation numérique. Cette simulation aura pour objectif de vérifier que le bruit généré par les éoliennes après construction respectera la réglementation et, suivant les conditions météorologiques (puissance de vents, direction), des mesures pourront être prises pour éviter toute gêne des riverains.

2 campagnes de mesures ont été conduites : une en hiver du 6 au 18 mars 2019 et une en été du 21 juin au 1er juillet 2019. 9 points d'écoutes ont été définis autour de la zone d'étude.

QUELS SONT LES ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX ?



L'étude paysagère prend en compte l'ensemble des lieux et des monuments possédant un intérêt patrimonial, culturel ou environnemental de manière à évaluer les effets du projet sur le paysage dans un rayon de 20km autour de la zone d'étude. Cette étude a été réalisée par le bureau d'étude Artifex.

Le patrimoine inventorié est limité à une échelle proche et les visibilitées sont moindres au regard de la topographie du site. Le bureau d'étude a recommandé une implantation sur une ligne unique et suivant un axe Sud-Sud-Ouest / Nord-Nord-Est afin de favoriser la cohérence paysagère.

OÙ EN SOMMES-NOUS ? PETIT HISTORIQUE DU PROJET



2015

Délibération du conseil municipal de Durenque



2017

Lancement de l'étude d'impact sur le radar
Météo-France de Montclar



2018 / 2019

- Délibération du conseil municipal de Durenque
- Réalisation des études techniques



AUJOURD'HUI /
FIN 2019

- Concertation préalable volontaire
- Montage du dossier d'Autorisation
Environnementale (AE)



2020

- Dépôt en préfecture de la demande d'AE
- Instruction du dossier par les Services de l'état
- Enquête Publique



2021

- Obtention de l'autorisation du Préfet
- Demande de raccordement électrique
- Début des travaux de construction du parc
éolien



2022

Mise en service du parc éolien

PLACE À LA CONCERTATION VOLONTAIRE !

Les sociétés **Soleil du Midi** et **GEG ENer** ont à cœur de mener un projet respectueux du territoire et de son environnement. C'est dans cette dynamique qu'ils ont souhaité mettre en place une **concertation préalable volontaire du 9 au 29 décembre 2019 avec l'appui de l'agence Tact**.

Celle-ci doit permettre aux personnes intéressées de s'informer sur le projet et de donner leur avis. Cette démarche s'inscrit dans la suite du dialogue déjà engagé avec les élus locaux dans le cadre de rencontres dédiées ainsi qu'avec les riverains.

Il est possible de s'informer et de faire des remarques :

En mairie

Le dossier sera consultable en mairie de Durenque aux heures d'ouvertures habituelles.

En ligne

Sur le site internet **www.eolien-durenque.fr** où se trouve ce dossier de concertation sur le projet.

Par mail

Via l'adresse mail suivante : **tristan.riom@agencetact.fr**

Par courrier

Via l'adresse postale suivante :

Agence TACT - Responsable du projet de Durenque
8, rue St Domingue - 44200 Nantes - France

Une fois la concertation préalable achevée, l'équipe projet s'attachera à prendre connaissance des points d'attention soulevés et à les prendre en considération dans la mesure du possible. Un bilan de la concertation sera réalisé et mis à disposition du public.

Par ailleurs, une fois le dossier déposé en Préfecture, une enquête publique sera organisée. Celle-ci permettra à chacun de consulter toutes les pièces du dossier définitif et de donner son avis sur le projet au sein d'un registre disponible en mairie auprès du commissaire-enquêteur qui sera nommé. Cette enquête publique aura lieu au 2^{ème} semestre 2020.

VOS CONTACTS

Pour Soleil du Midi : Rémi GUITTARD,
Chef de projet
remi.guittard@soleildumidi.fr

Pour l'Agence Tact, en charge de la
concertation préalable : Tristan RIOM
tristan.riom@agencetact.fr